



CRESPPA-LABTOP JOURNÉE DOCTORALE



21 JANVIER 2019 – Salle 311

Lieu : site Pouchet du CNRS (salle 311), 59/61 rue Pouchet 75017 Paris

Métro : Brochant ou Guy Môquet (ligne 13)

Organisation : Nicolas Duvoux

Contact : nicolas.duvoux@univ-paris8.fr

Site internet : <http://www.cresppa.cnrs.fr>

Programme

9h30 – 9h45 : accueil et mot d'ouverture

9h45 – 10h30 : Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon, présentation de l'article « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », (RFS, 2018/4) et discussion

10h30 – 10h45 : pause

10h45 – 11h30 : Présentation de son projet de thèse par Aubrie Jouanno et discussion

La construction politique des trajectoires sociales : l'étude des parcours des enfants confiés à l'ASE de Paris

Résumé : En France, les départements sont chargés de protéger les enfants « en danger ou en risque de l'être » par des mesures de protection de l'enfance. Les enfants peuvent alors être confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui organise leur prise en charge en établissement ou en famille d'accueil. Depuis une dizaine d'années la notion de « parcours » est devenue l'un des thèmes central de la protection de l'enfance, toujours associé à un enjeu de « continuité » et de « stabilité ». Mon projet de thèse consiste en une déconstruction des « parcours ». Il s'agit d'analyser la construction des trajectoires institutionnelles en protection de l'enfance à travers une étude transversale des articulations entre les dispositifs acteurs mobilisés. De manière complémentaire, l'étude s'attachera à comprendre la construction de la notion de « parcours » à travers ses différents usages.



11h30 – 12h15 : Présentation de son projet de thèse par Pauline Mutuel et discussion

La construction tarifaire de l'équité entre les individus : genèse de l'élaboration de la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées.

Résumé : Le chantier d'une réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées, dit SERAFIN-PH, est lancé en novembre 2014 par Ségolène Neuville, alors secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Les enjeux de cette réforme vont, pour ces concepteurs, au-delà d'une simple réforme « technique ». Elle vise une meilleure équité dans la répartition des crédits alloués en fondant ceux-ci sur « l'objectivation et la liaison entre les besoins des personnes accueillies et les réponses qui leurs sont apportées ». Il s'agit de permettre une modulation des financements en fonction des individus accompagnés dans les établissements et services médico-sociaux, voire, d'individualiser les modes de financement.

La présente étude réalisée auprès de l'équipe en charge de la réforme de la tarification des structures médico-sociales met l'accent sur les éléments de conception de celle-ci. A travers une approche transversale, elle aborde, par la référence aux besoins, la construction de critères de justice sociale dans l'allocation des ressources / la construction tarifaire de l'équité entre les individus.

12h15 – 13h30 : déjeuner

13h30 – 14h15 : Présentation de son projet de thèse par Fanny Jaffres et discussion

L'accompagnement des personnes handicapées du travail protégé vers l'emploi en milieu ordinaire – Regards croisés France-Suède

Résumé : Depuis les années 1970, le champ du handicap fait l'objet de redéfinitions importantes. Le modèle social du handicap prend en effet de plus en plus d'importance face au modèle médical. Par conséquent, l'objectif d'intégration en milieu ordinaire s'impose peu à peu face au traitement spécialisé. A travers une enquête auprès des établissements et services d'accompagnement des personnes handicapées en France et en Suède, nous nous sommes intéressés à cet objectif de déségrégation dans le champ du travail et de l'emploi. Dans la cadre de cette présentation, nous étudierons la construction des politiques du handicap dans deux contextes nationaux distincts. Nous nous interrogerons notamment sur le statut de l'objectif de déségrégation dans un contexte marqué par la persistance d'un secteur de travail protégé important.

14h15 – 14h20 : pause

14h20 – 15h50 : Présentation de Pierre-Edouard Weill (*Sans toit ni loi*, PUR, 2017)

15h50 – 16h : Pause

16h – 17h : Réunion de travail, projets et réunions suivantes